



ANNEXE : NATURE DES PRESTATIONS

La présente fiche d'information complète les conditions générales de services de manière à définir les détails et objets des prestations conformément à l'article 4 de ces mêmes conditions générales.

Cette fiche d'information constitue une annexe de la lettre de mission définissant le choix des prestations par le client, les modalités de paiements et la durée du contrat. De manière générale, nos prestations s'articulent autour de 7 piliers de la planification financière personnelle : Planning budgétaire - Optimisation fiscale - Gestion des risques - Planification de pension - Patrimoine professionnel - Planification successorale - Stratégie d'investissements

Description nature des prestations

1. Ouverture de dossier

- Le 1^{er} RDV : Entretien découverte
- L'ouverture du dossier permanent
- Les obligations réglementaires : Document d'Entrée en Relation, Lettre de mission, Législation Anti-Blanchiment, MIFID, Traitement des données personnelles

2. Etat Patrimonial & Budgétaire

L'Inventaire patrimonial, le Scanning des documents, le checking des pièces reçues, l'étude des pièces, l'encodage des données, la rédaction d'un tableau Actif/Passif et Revenus/Dépenses du ménage

3. Bilan patrimonial

- L'audit complet de la situation réalisé sur base de l'Etat Patrimonial & Budgétaire. Le bilan patrimonial est articulé autour des 7 piliers de la planification financière personnelle et intègre quatre dimensions, soit le droit civil, le droit fiscal et la fiscalité, la sécurité sociale et la sécurité d'existence, ainsi que le contexte économique et financier.
- La mise en avant des forces et faiblesses de la situation.
- La rédaction d'un rapport circonstancié.

4. Plan financier personnel

- Un plan financier personnel définissant une stratégie à appliquer pour arriver à un résultat voulu. Il s'inscrit dans un processus en trois temps comprenant une phase de détermination des objectifs, une phase de recherche de solutions et une phase d'évaluation. Il se traduit par un plan d'actions qui peut toucher toutes les problématiques identifiées dans le bilan patrimonial.

5. Analyses thématiques

Chaque prestation ci-après comprend l'analyse et l'optimisation d'une thématique, en particulier :

▪ **Planning budgétaire**

Nous établissons le relevé de vos revenus et de vos dépenses. Nous estimons l'évolution attendue des flux financiers. Nous optimisons l'endettement et la capacité d'épargne. *(Etat Patrimonial & Budgétaire obligatoire au préalable)*

▪ **Optimisation fiscale**

Nous analysons la pression fiscale exercée sur l'ensemble de vos revenus : professionnels, mobiliers, immobiliers et divers.

Nous formulons des propositions d'aménagement afin d'augmenter votre revenu net en poche en utilisant de manière optimale, les déductions auxquelles vous avez droits, les niches fiscales ou encore les revenus alternatifs ou différés. *(Etat Patrimonial & Budgétaire obligatoire au préalable)*



▪ **Gestion des risques**

Nous analysons l'impact de la survenance d'une Incapacité de travail, d'une invalidité, de l'incapacité et du décès des partenaires sur les revenus et les dépenses du ménage en tenant compte des mesures de prévoyance déjà mise en place. Nous vous formulons des propositions d'aménagement pour prévenir ces risques.

▪ **Planification de pension**

Sur base de vos revenus, de vos besoins de consommation, de l'estimation de la pension légale, de vos plans de pensions complémentaires (2^e et 3^e piliers), de vos emprunts, nous calculons le capital dont vous devez disposer pour maintenir votre niveau de vie (Capital minimum et capital rentier) à l'âge souhaité. Pour les dirigeants d'entreprises, nous calculons la règle des 80%. Nous formulons des propositions afin d'optimiser votre situation à la retraite. (*Etat Patrimonial & Budgétaire obligatoire au préalable*)

▪ **Patrimoine professionnel**

Nous analysons et optimisons l'objet social de l'entreprise, la propriété de la société (p.ex. en cas de séparation, de décès), l'acquisition et la détention d'un immeuble professionnel, l'intérêt de garder du cash et des immeubles dans une société d'exploitation, le changement de dirigeants, la transmission d'entreprise ou la gestion des risques liés à la gestion de votre entreprise.

▪ **Planification successorale**

Sur base votre contrat de mariage, testament, polices d'assurance-vie, plans de pensions complémentaires, crédits, immobilier, épargne, investissements, le bilan de votre société ou les comptes annuels, nous analysons votre situation successorale en tenant compte des aspects civils et fiscaux en cas de décès des partenaires selon 4 scénarios :

Décès du Partenaire 1

Décès du Partenaire 2 après Partenaire 1

Décès du Partenaire 2

Décès du Partenaire 1 après Partenaire 2

Nous vous proposons ensuite des solutions pour optimiser votre situation et répondre à vos volontés.

(*Etat Patrimonial & Budgétaire obligatoire au préalable*)

▪ **Stratégie d'investissements**

Nous analysons et optimisons la structure du patrimoine et la rentabilité des actifs (Immobilier et Mobilier). Nous analysons l'efficacité du portefeuille, l'adéquation au profil (horizon temporel, aversion au risque du client, besoins de liquidités, diversification, sensibilité du portefeuille, exposition classes d'actifs, répartition géographique, thématique,...). Nous analysons également les coûts liés à vos produits financiers.

6. Coordination autres conseillers

L'accompagnement auprès des autres conseillers (habituels et/ou de notre réseau pour la réalisation concrète de votre plan d'actions) et/ou la coordination de leur intervention afin de rationaliser leurs prestations.

7. Actualisation de l'Etat patrimonial & Budgétaire

L'actualisation de l'Inventaire patrimonial, le Scanning des documents, le checking des pièces reçues, l'étude des pièces, l'encodage des données, la rédaction d'un tableau Actif/Passif et Revenus/Dépenses du ménage

8. Suivi du Plan Financier personnel ou des Analyses thématiques

Le suivi de la stratégie mise en place ainsi que les modifications et ajustements nécessaires au plan financier, en gardant toujours le cap sur les objectifs du client.



9. Intermédiation financière

- L'INTERMEDIATION EN ASSURANCES (épargne, pension, protection)

Analyse, mise en place, gestion et suivi des contrats d'assurance vie tels que plans de pension, assurances revenus garanti, assurance décès, plans d'épargne

- L'INTERMEDIATION EN CREDITS HYPOTHECAIRES

Recherche, introduction et suivi d'un crédit immobilier auprès des différents établissements financiers aux meilleures conditions, compte tenu de la situation financière du client.

10. Conseil en investissements

- LE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS

Analyse, mise en place, gestion et suivi du portefeuille d'investissements (Br21, Br23, Br26, Fonds dédiés, gestion discrétionnaire)

Pour cette prestation, OPTIVY est susceptible de percevoir des rétrocessions de commissions versées par ses partenaires.

11. Accès au portail client

La mise à disposition d'une interface client en ligne afin de permettre la consultation des documents patrimoniaux, des situations agrégées des investissements, des informations liées aux contrats d'assurance vie gérées par nos soins ainsi qu'une vue sur la situation patrimoniale (avoirs, dettes, revenus, dépenses).

12. Prestations accessoires :

- Rédaction testament
- Rédaction mandat extra-judiciaire
- Rédaction pacte adjoint donation mobilière
- Assistance convention d'actionnaires
- Assistance déclaration de succession